

Mail reçu le 20/09/2022 à 14h57

Bonjour ,

Le projet de lotissement est il validé par la mairie et les recours sont ils purges ?

La préfecture a t'elle validé ce projet malgré les pertes de forêt subit cet été , potentiellement celles que nous subirons les années à venir ?

Concernant les évacuations des eaux pluviales avec la densification , ce projet pourra génère de nouveaux soucis .

Aussi, que fait on de la multitude d'animaux vivants dans cette zone? (papillons, insectes en tout genre, gibiers etc...)

À quelle endroit l'accès se fera pour le lotissement quand on voit l'état des routes dans le lotissement mer et soleil?

Que fait on du préjudice pour les maisons situées en bordure de forêt , achetées très chères pour le cadre ?

Y'aura t'il un espace boisé entre le nouveau lotissement et l'ancien ? Il y a des chênes en plus des pins rasés.

Merci d'avance.